

BREVETS D'INVENTIONS ET DROITS D'AUTEUR.

On remarquera que, suivant le tableau, les plus peuplées provinces, Ontario et Québec, ont obtenu le plus grand nombre de brevets, mais le calcul des brevets, par rapport à la population, indique que pour l'année fiscale 1912, c'est dans la Colombie-Britannique qu'il y a eu le plus d'inventions. Ainsi, dans cette province, en 1912, on a accordé un brevet par 4,046 personnes; les autres provinces, en considérant le nombre de leurs brevets par rapport à leur population, se classent comme suit: Ontario, un brevet pour 4,752 habitants, Manitoba, un brevet par 6,328 habitants, Alberta, un brevet pour 6,690; Québec, un brevet pour 8,595 habitants, Saskatchewan, un brevet pour 10,477 habitants, Nouvelle-Ecosse, un brevet pour 16,411 habitants, et Nouveau-Brunswick, un brevet pour 20,699 habitants.

Le rapport pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1912, de la Division des Brevets et des Droits d'auteur du Ministère de l'Agriculture, établit que les droits pour droits d'auteur, marques de commerce, etc., se sont élevés à \$46,328, pour l'année fiscale 1911-1912, contre \$42,154, en 1910-11. Les enregistrements de droits d'auteur, en 1911-12 se sont élevés à 1,806, contre 1,905, en 1910-11; ceux des marques de commerce ont atteint le chiffre de 1,212, contre 1,021; ceux des dessins industriels se sont élevés à 149, contre 118; ceux des marques sur le bois carré à 39, pour les deux années. Les droits perçus ont monté de \$14,102, en 1897-8, au chiffre total de \$46,328, en 1911-12.

V.—TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Les statistiques des transports et communications comprennent celles des chemins de fer à vapeur et électriques, des messageries, des compagnies d'expédition, de canaux, des télégraphes, des téléphones et de la poste.¹

Chemins de fer à vapeur.—L'augmentation, dans la longueur des voies de chemins de fer du Canada, pendant l'année terminée le 30 juin 1912, a été de 1,327 milles, contre 669 milles en 1911, 627 milles en 1910, et 1,138 milles en 1909. Sur l'augmentation de 1,327 milles en 1912, un peu plus de 83 p.c. ont été construits dans les quatre provinces de l'ouest. La longueur totale, en milles, des voies de chemins de fer en opération le 30 juin 1912, était de 26,727 milles. Il y avait en sus, 1,622 milles de chemin de fer en opération réelle, mais considérées officiellement comme étant encore en construction. L'année officielle des chemins de fer va du 1er juillet au 30 juin, et les statistiques des chemins de fer dont il est question dans ce chapitre sont celles des années se terminant le 30 juin.

¹Les statistiques sur les chemins de fer, les compagnies de messageries, les canaux, les télégraphes et les téléphones, sont prises dans les rapports pour l'année terminée le 30 juin 1912, du ministère des chemins de fer et canaux, spécialement dans le rapport du contrôleur des statistiques (Nos. 20, 20b, d, c, f, 1913). Les statistiques sur les expéditions viennent du rapport du Ministère de la Marine et des Pêcheries, et des rapports du Commerce et de la Navigation. Les statistiques postales émanent du rapport du Ministère des Postes.